

TARIFS TTC APPLICABLES AU 01 JUIN 2021 (TVA 8,5%)

ESTIMATIONS, AVIS DE VALEUR

Estimations en valeur vénale ou locative (sans signature de mandat)	250,00€
---	---------

HONORAIRES SUR TRANSACTIONS DE BIENS

À la charge du vendeur, sauf demande contraire.

Biens immobiliers à usage d'habitations

Jusqu'à 50.000€	Forfait de 5000€
De 50.001€ à 100.000€	10%
De 100.001 à 500.000€	6%
À partir de 500.001€	5%
Terrain jusqu'à 500.000€	10%
Terrain à partir de 500.001€	5%
Vente terrain promoteur et lotisseurs	Selon les grilles de convention commerciales
Biens immobiliers hors département de La Réunion	Sur devis

HONORAIRES SUR LOCATIONS DE BIENS A USAGE D'HABITATION

À la charge exclusive du bailleur

Honoraires d'entremise	200€
Honoraires états des lieux de sortie :	
- Studio	150€
- T2	200€
- T3	250€
- T4 et +	300€

À la charge du bailleur et du locataire (décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014)

Visite, constitution de dossier, rédaction de bail	8€/m ²
États des lieux d'entrée	3€/m ²

HONORAIRES BIENS PROFESSIONNELS

Négociation et rédaction de bail	3 mois de loyers HT et HC
Rédaction de bail à la demande	1 mois de loyer HT et HC
Vente Fonds de commerce / Droit au bail	15% HT

HONORAIRES DE GESTION IMMOBILIERE

Montant calculé sur le total des sommes encaissées	
Mandat de gestion	6% HT, soit 6,51% TTC

AUTRES PRESTATIONS

Coûts horaires	100€ TTC
----------------	----------